



Rapport annuel 2009

Comité central

Liliane Maury Pasquier, une voix qui compte à la tête de la fédération

Par l'élection de Liliane Maury Pasquier, sage-femme et Conseillère aux Etats genevoise, au poste de présidente lors de son Assemblée des déléguées du 13 mai, c'est une voix qui compte que la fédération a choisie pour la représenter. Par cette élection, la fédération et ses déléguées se sont ainsi également positionnées en tant qu'actrices de la politique de santé en Suisse.

Sabrina Schipani, de la section de Zurich et environs, a également été élue pour quatre ans au sein du Comité central. Marianne Indergand-Erni, de la section de Suisse centrale, et Michelle Pichon, de la section de Genève, ont été confirmées dans leur fonction par les déléguées pour les prochaines années. Avec Susanne Clauss, ces sages-femmes forment un comité central motivé et compétent. Des remerciements chaleureux ont été adressés par le Comité central et par l'Assemblée des déléguées aux deux sortantes, la présidente Lucia Mikeler Knaack et la vice-présidente Nicole Sid'Amar. Au cours de sa première réunion dans cette nouvelle constellation, le Comité central a désigné en son sein Marianne Indergand-Erni au poste de vice-présidente.

Congrès national annuel à Appenzell

La section de Suisse orientale était cette année la section hôte du Congrès des 13 et 14 mai, à Appenzell. Après l'Assemblée des déléguées, placée sous le signe des élections et des approbations, le banquet s'est déroulé dans la soirée sur les hauteurs aérées du restaurant Hoher Kasten. Le lendemain, les participantes au congrès sont arrivées en nombre après un déplacement plus ou moins long, pour assister aux intéressantes contributions consacrées au thème du jour: « Les sages-femmes conseillent ». L'exposition professionnelle a été l'occasion pour les participantes de tester des produits, nouveaux ou déjà connus, utilisés au cours de leur activité professionnelle, et de nouer ou d'entretenir des contacts avec les exposants et les fabricants.

Adaptations structurelles dans le domaine opérationnel

En début d'année, la direction du personnel sur le plan opérationnel a été transférée du poste de présidente à celui de secrétaire générale. Un changement a eu lieu au poste de chargée de la qualité du domaine des sages-femmes indépendantes, poste resté vacant pendant une durée de trois mois au cours de laquelle la secrétaire générale a assuré l'interim. Le taux

d'activité de la secrétaire générale a pu être augmenté de 50 à 60% à partir du deuxième semestre, en raison de l'augmentation de la charge de travail entraînée par le transfert de certaines tâches du niveau stratégique au niveau opérationnel. En dépit de ressources en personnel restreintes, la FSSF a pu de nouveau en 2009 être active dans un large domaine, tout en défendant ses intérêts de façon ciblée et professionnelle. La collecte de fonds a pu être optimisée grâce à une collaboration ciblée avec certains sponsors et s'est accrue dans une proportion raisonnable.

Prestations aux membres encore améliorées

À l'occasion de l'Assemblée des déléguées, le lancement du domaine du site web de la FSSF protégé par mot de passe et réservé aux membres a pu avoir lieu. C'est un domaine les membres disposent d'une large palette de savoir et d'informations de haute qualité, complétées et enrichies de façon continue.

La brochure illustrée « En de bonnes mains... celles de votre sage-femme » a été remaniée et rééditée. Elle fournit une information sur les différents domaines d'activité de la sage-femme, son profil professionnel, ses diverses prestations, et sur la couverture des coûts par les caisses maladie. Les frais liés à la brochure ont pu être pris en charge par le sponsor Weleda.

Le conseil juridique pour les membres et pour l'ensemble de la fédération a été réorganisé à la suite du départ de la juriste de la fédération, Madame Christine Bigler. Les sections de l'ASI mettent maintenant leur propre conseil juridique à la disposition des sages-femmes salariées qui ont besoin de renseignements juridiques. Le conseil juridique pour les sages-femmes indépendantes et pour l'ensemble de la fédération est désormais assuré par le bureau d'avocats advocomplex de Berne.

La section de Suisse orientale a reçu un soutien financier de CHF 5'000 du fonds d'entraide juridique de la FSSF, dans le cadre d'une plainte en matière de salaires des professions de la santé du canton de St Gall.

Les horaires d'ouverture du secrétariat général ont été rallongés d'une heure le matin et d'une heure l'après-midi, y compris le vendredi après-midi.

Les rapports annuels des chargées de formation, des rédactrices et de la chargée de la qualité du domaine des sfi sont respectivement disponibles, chacun séparément.

5 mai 2009: Entourer la naissance, choisir son existence

À l'occasion d'une journée stratégique, la section de Berne a élaboré le slogan „Es ist wichtig, wie wir geboren werden“ (devenu en français „Entourer la naissance, choisir son existence“), slogan enrichi ensuite par des étudiantes de l'école supérieure de sages-femmes de Berne de contenus sur des thèmes divers, sociaux, politiques, et de société. Il était prévu au départ

de présenter les résultats aux médias le 5 mai, en tant que projet de section. Après la décision prise par l'Assemblée des déléguées 2008 d'organiser la journée internationale des sages-femmes du 5 mai au niveau national, la section de Berne a remis son projet à l'ensemble de la fédération.

Une formation aux médias a été proposée lors d'un séminaire, un communiqué de presse mis à disposition, et chaque membre de la FSSF a reçu un autocollant pour la voiture et un autre pour le sac. Une page sur la journée internationale des sages-femmes a été ouverte sur le site web de la FSSF et pourra également être utilisée à l'avenir. La présence dans les journaux, à la radio et la télévision a été comparativement élevée. On peut dire que cette journée a été un succès.

Négociations difficiles avec santésuisse

La période n'a pas été favorable pour mener avec santésuisse des négociations autour de la convention tarifaire des sages-femmes indépendantes. Au cours d'une rencontre, santésuisse nous a informées de l'impossibilité légale d'augmenter les tarifs des prestataires de soins en raison du fait que les coûts de la santé ont augmenté de plus de 5% du coût de la vie. On nous a également signalé qu'il n'y avait aucune marge de manoeuvre pour négocier de nouvelles prestations telles que, par exemple, l'entretien de conseil en cours de grossesse.

Obtention a posteriori du titre - Une application peu claire

En mai, l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), responsable de l'obtention a posteriori du titre (OPT), a recensé les formations continues et permanentes devant être reconnues en vue de l'OPT, en constituant ainsi une liste positive. Cependant, pendant la phase d'application, il est apparu clairement que cette liste positive contenait certaines formations continues et permanentes ne remplissant pas les critères légaux. Par la suite, la commission OPT, composée de représentantes des HES et de la FSSF, a pris position par rapport à cette liste à l'attention de l'OFFT. Les demandes extraordinaires de formations continues et permanentes ne figurant pas sur la liste positive et ayant été adressées jusqu'à fin octobre, ont également été traitées par cette commission.

La FSSF en contact permanent avec les établissements de formation

L'école de sages-femmes de Zurich a célébré la fin de la formation de sages-femmes au niveau d'école supérieure par un symposium particulièrement captivant et varié. C'est ainsi que l'ère de la formation au niveau HES a pu irrévocablement débiter aussi en Suisse alémanique.

Les premières filières de bachelor pour les futures sages-femmes ont démarré avec succès leur deuxième année d'études à la Haute Ecole zurichoise de sciences appliquées (ZHAW) et à la Haute Ecole spécialisée de Berne (BFH).

La FSSF a de nouveau occupé un siège, aussi bien à la conférence professionnelle des écoles supérieures qu'à celle des hautes écoles spécialisées pour les sages-femmes, en y soignant en permanence un contact étroit avec leurs représentantes. Une communication de qualité a toujours été importante dans ce domaine et le reste particulièrement pendant cette période de restructuration.

Désaccords autour des Diagnosis Related Groups DRG

Au cours de l'année écoulée, la FSSF s'est occupée de manière intensive de cette question et s'est positionnée, en raison de l'introduction des DRG (forfaits par cas liés au diagnostic) prévue dans tous les hôpitaux suisses dès 2012 et des effets des DRG que l'on peut déjà aujourd'hui en partie constater sur le statut professionnel des sages-femmes.

Une enquête écrite non représentative a été faite en début d'année parmi les sages-femmes cadres dans les hôpitaux du réseau SwissDRG. Il en résulte qu'au moment de l'enquête, on ne pouvait encore ressentir aucun effet de l'introduction des DRG sur le travail des sages-femmes dans les établissements hospitaliers. Du côté des sages-femmes indépendantes, en revanche, on a déjà pu constater dans certaines régions l'apparition d'un problème de surcharge dans le domaine de la prise en charge du post-partum à domicile, en raison de la réduction croissante de la durée d'hospitalisation des accouchées.

La FSSF a décidé de soutenir la pétition lancée par le SSP et diverses associations du personnel de santé, réclamant des mesures d'accompagnement lors de l'introduction des DRG. Depuis le mois de mai, 28'000 signatures ont été récoltées et la pétition a été déposée le 1er décembre au palais fédéral.

La FSSF a élaboré une prise de position sur le thème des DRG, dans le but de disposer d'un document de base pour sa communication interne et externe. Ce texte doit non seulement contribuer à l'information et à la sensibilisation de nos membres mais il doit aussi permettre une intervention proactive ciblée auprès de divers partenaires, en vue de l'introduction des DRG en 2012.

Le Comité central a décidé de traiter prioritairement trois des champs d'action recensés dans ce texte en 2010 :

1. Clarification de la prise en compte des besoins des sages-femmes par SwissDRG
2. Action proactive dans le domaine ambulatoire, en prévision d'une demande accrue de prestations fournies par les sages-femmes

3. Action proactive dans le domaine stationnaire, en fonction des modifications dans l'offre de prestations et des nouveaux secteurs dans lesquels les sages-femmes pourront développer leurs activités

Débats toujours en cours autour du taux élevé de césariennes

Le débat, lancé par la FSSF fin 2008, autour du taux élevé de césariennes en Suisse s'est poursuivi en 2009 et reste encore aujourd'hui un thème souvent repris dans les médias. À tous les niveaux, les sages-femmes y sont perçues comme constituant le groupe professionnel principal du domaine de la maternité, de nombreux portraits de sages-femmes y sont faits, leur parole y est citée. Le Groupement romand de la Société suisse de gynécologie et obstétrique a, par exemple, invité les sages-femmes à son congrès sur le thème « La césarienne 2009, y a-t-il un taux raisonnable ? », afin de débattre en commun de ce thème de grande actualité.

Le postulat déposé par la sage-femme et Conseillère aux Etats genevoise Liliane Maury Pasquier pour réclamer l'étude, par le Conseil fédéral, des causes et des conséquences de l'augmentation du nombre de césariennes en Suisse a été approuvé par le Conseil des Etats et transmis au Conseil Fédéral. L'OFSP a communiqué ensuite à la FSSF qu'il préparait, en collaboration avec la Société de gynécologie, une enquête sur les indications de césariennes, mais qu'il s'agissait, dans une première phase, d'en évaluer la faisabilité.

Le groupe politique de santé a traité des thèmes actuels de politique professionnelle

Le groupe politique de santé a été constitué au printemps, suite à l'adoption d'une motion par l'Assemblée des déléguées de 2008; il se compose respectivement d'une représentante des sages-femmes hospitalières, d'une des sages-femmes indépendantes et d'une des HES. La direction du groupe politique de santé est assurée par la présidente ; l'experte politique et la secrétaire générale y siègent également. Dans un premier temps, les champs d'action suivants ont été définis: follow-up de la campagne sur le taux de césariennes, prise de position sur les DRG, observation des débats parlementaires sur la fin de la clause du besoin/managed-care et monitoring des interventions parlementaires sur la prise en charge intégrale des coûts liés aux prestations en cas de grossesse à risque.

De nombreuses prises de position

En 2009, la FSSF a pris position 5 fois à l'occasion de consultations.

- Papier de position « Objectifs nationaux pour la promotion de la santé et la prévention en Suisse » de l'Alliance pour la santé en Suisse

Initiative parlementaire « Réprimer explicitement les mutilations sexuelles », consultation sur l'avant-projet de la Commission des affaires juridiques du Conseil national)

- Révision urgente de la Loi fédérale sur l'assurance maladie (LAMal), consultation du Département fédéral de l'Intérieur (DFI)
- Projet d'Ordonnance sur la compensation des risques dans l'assurance-maladie (OCOR), consultation du DFI
- Audition sur l'Ordonnance sur la protection contre le tabagisme passif, consultation du DFI

Toutes les prises de position ont été diffusées en langue originale sur le domaine réservé aux membres du site web de la fédération.

La FSSF a également soutenu l'initiative populaire fédérale lancée par la Ligue pulmonaire suisse pour la protection contre le tabagisme passif.

Avec l'attribution de divers mandats, l'influence de la FSSF a été encore garantie en 2009 dans plusieurs domaines.

Relations et contacts internationaux

Cette année encore, la FSSF était représentée à la rencontre de l'ICM de la « Central European Region » à Dublin, ainsi qu'à la rencontre annuelle de l'EMA (European Midwives Association) en Slovénie. Pour la première fois, la FSSF était également présente à la rencontre annuelle du « European Forum of National Nursing and Midwifery Association » (EFNNMA) et de l'OMS.

Un grand merci à chacune pour son engagement

Sans la somme des engagements petits et grands fournis à titre bénévole par les membres de la FSSF, la fédération ne pourrait pas se situer là où elle est actuellement. Le Comité central aimerait, au nom de l'ensemble de la fédération, remercier chaleureusement toutes les sages-femmes et l'ensemble des personnes ayant participé, d'une manière ou d'une autre, aux activités de la fédération et qui l'ont soutenue !

Berne, mars 2009, Comité central, dg

Organes de la Fédération suisse des sages-femmes

Comité central

<u>Section</u>	<u>Nom</u>	
Genève	Liliane Maury Pasquier	Présidente
Suisse centrale	Marianne Indergand-Erni	Vice-présidente
Genève	Michelle Pichon	
Berne	Susanne Clauss	
Zurich et environs	Sabrina Schipani	

Secrétariat général

Doris Güttinger, secrétaire générale
Christine Rieben, cheffe du secrétariat
Yvonne Baumgartner, assistante du secrétariat

Rédaction *Sage-femme.ch*

Josianne Bodart Senn, Suisse romande
Gerlinde Michel, Suisse alémanique

Chargées de formation

Karine Allaman, Suisse romande et Tessin
Marianne Luder, Suisse alémanique

Chargée de qualité des sages-femmes indépendantes

Ursula Klein Remane (jusqu' à avril 2009)
Ella Benninger (dès août 2009)

Chargée de statistique des sages-femmes indépendantes

Monika Schmid

Conseil consultatifs

Formation continue et permanente

Prisca Rindisbacher, section Berne
Annette Sahl, section Berne
Kathrin Peter, section Berne
Fabienne Rime, section Vaud-Neuchâtel
Marisa Cittadini, section Vaud-Neuchâtel
Maria Pia Polits Mercier, section Vaud-Neuchâtel

Qualité des sages-femmes indépendantes

Jocelyne Bonnet, section Genève
Paola Origlia, section Berne
Katrin Schmidt, section Berne
Eveline Stupka, section Suisse orientale

Rédaction Sage-femme.ch

Inge Loos, section Berne

Christiane Allegro, section Fribourg

Sue Brailey, section Berne

Zuzka Hofstetter, section Berne

Lisa Mees-Liechti, section Berne

Elvire Sheik-Enderli, section Fribourg

Lorraine Gagnaux, section Fribourg

Berne, 15 mars 2010, Secrétariat général